

Me^{al} Martin Foache et fils
2315. au Havre

Paris, le 1^{er} octobre, 1823.

Reçu le 9 - 9^h - 2^o
rep. le 11 - 1^o

Messieurs

En vous annonçant l'établissement que nous avons formé ici
sous la raison Gassiot & Flandin, nous venons vous prier
de prendre note de nos signatures respectives ci-bas, et de les accueillir
au besoin.

La Branche principale de notre commerce sera la Commission
d'achat et de vente, d. transit, d'assurance de banque, Courtage de
Navires et de tout ce qui est relatif au commerce de la place, de l'intérieur
et de l'étranger.

On longue expérience, les connaissances locales et des fonds
suffisants, sont les moyens que nous avons d'opérer à la satisfaction
de nos commettants; et c'est avec de tels avantages et sous ces
 auspices que nous prenons la liberté de vous faire l'offre de nos
services; C'est aussi en vous assurant que nous ne négligerons
rien pour mériter votre confiance, que nous vous prions, Messieurs
de disposer de nous sans réserve et d'agréer nos salutations.

Signature de notre S^r Gassiot.

Gassiot & Flandin



Signature de notre S^r Flandin.

Gassiot & Flandin

Louvez & v. p.

Paris 8 Nov^{bre} 1823.

Des intérêts d'affaires avec nos amis communs M^{rs} Javal frères
les ont portés à nous indiquer votre Maison pour la réception
de quelque partie de graine de trèfle d'un parcuite nous
vous donnerons la destination ultérieure. et vous en avons
commis 100 à 200 Balles à M^{rs} V^{rs} Lanquetot d'Isigny
qui au fur et mesure de sa vente vous en fera expédier
vous n'avez par partie de 25 à 30 Bales. Nous vous
prions de tenir cette semence dans des magasins exempts
d'humidité, et de nous débiter du coût du frot à raison
de 1 franc, 25/100 que vous débourserez s'il vous plaît,
et dont par contre nous vous remplirons à titre de merci
franc que nos expéditeurs feront suivre en remboursement.

Vous voyez Messieurs, par notre circulaire que
nous faisons la commission. Nous serions flattés que
vous nous chargassiez de vos achats de Cargaison en arrivés
de Paris. Nous la remplirions avec autant de zèle que de bon.

Veuillez bien en réponse nous faire connaître le prix
du fret et des assurances 1^{er} de votre port à honore

18 à 20 % — 2^{de} de votre port à Nantes à 10 %
en l'expliquant par 400 kilos de la marchandise qui
seront embarqués.

Nous vous offrons nos sincères salutations.

Gusnot & Flandrin